Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/2871

8.11.2024

DÉCISION (UE) 2024/2871 DU CONSEIL

du 5 novembre 2024

portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par le Royaume de Belgique

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la décision (UE) 2019/852 du Conseil du 21 mai 2019 arrêtant la composition du Comité des régions [1],

vu la proposition du gouvernement belge,

considérant ce qui suit:

(1) Conformément à l'article 300, paragraphe 3, du traité, le Comité des régions est composé de représentants des collectivités régionales et locales qui sont soit titulaires d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale ou locale, soit politiquement responsables devant une assemblée élue.

(2) Le 12 mars 2024, le Conseil a adopté la décision (UE) 2024/863 [2] portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par le Royaume de Belgique.

(3) Un siège de membre du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de M. Oliver PAASCH.

(4) Le gouvernement belge a proposé M[me] Liesa SCHOLZEN, représentante d'une collectivité régionale qui est titulaire d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale, *Abgeordnete im Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens* (membre du Parlement de la Communauté germanophone de Belgique), en tant que membre du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2025,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M[me] Liesa SCHOLZEN, représentante d'une collectivité régionale qui est titulaire d'un mandat électoral, *Abgeordnete im Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens* (membre du Parlement de la Communauté germanophone de Belgique), est nommée en tant que membre du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2025.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 5 novembre 2024.

Par le Conseil

Le président

VARGA M.

---

[1] JO L 139 du 27.5.2019, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2019/852/oj.

[2] Décision (UE) 2024/863 du Conseil du 12 mars 2024 portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par le Royaume de Belgique (JO L, 2024/863, 15.3.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/863/oj).